

Sur motion de M. Weir, il est ordonné,—Que le nom de M. Wright soit substitué à celui de M. Gillis sur la liste des membres du comité spécial de la législation relative aux chemins de fer.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Brown (*Essex-Ouest*)—1. Le Canada produit-il de l'aluminium? Dans l'affirmative, à quels endroits?

2. L'aluminium est-il utilisé dans la fabrication des articles de cuisine au Canada? Dans l'affirmative, à quels endroits?

3. Les aliments cuits dans des articles de cuisine en aluminium sont-ils nuisibles à la santé?

Par M. Knowles—1. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1951, la Commission des transports a-t-elle rendu une décision ou un jugement relativement au nombre des préposés à l'entretien des voies ferrées employés dans un secteur ferroviaire? Dans l'affirmative, quelles sont la date et la teneur de cette décision ou de ce jugement?

2. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1950, les chemins de fer Nationaux du Canada ont-ils supprimé certains secteurs ferroviaires ou en ont-ils agrandi d'autres pour les fins de l'entretien? Dans l'affirmative combien de ces secteurs ont été supprimés ou agrandis?

3. Dans le cas d'agrandissement de secteurs ferroviaires, y a-t-on augmenté en conséquence le nombre des préposés à l'entretien des voies ferrées?

4. Sinon, y a-t-il eu une diminution du nombre global des préposés à l'entretien des voies ferrées employés dans les secteurs ferroviaires?

Par M. Lennard—Quelle taxe fédérale perçoit-on a) sur les vins canadiens, b) sur les vins importés?

Par M. Lennard—Le Gouvernement a-t-il ou a-t-il eu des engagements financiers dans des entreprises riveraines des Grands Lacs autres que l'entreprise d'écoulement des eaux de Burke, à Erieanu?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance datée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1950 jusqu'à ce jour, échangée entre la *Ming Sung Company of Canada Limited*, ou tout mandataire de cette société, et les ministères des Finances et (ou) du Revenu national et (ou) du Commerce, concernant la remise totale ou partielle à ladite société de l'impôt sur le revenu ou des taxes sur les corporations.

Par M. White (*Middlesex-Est*)—Copie du rapport de la Gendarmerie royale du Canada relatif à l'enquête tenue au dépôt de munitions et de matériel de guerre numéro 27, à London (Ontario).